Image not found or type unknown

Voisin difficile sans gène,chien

Par **maxime67820**, le **29/02/2016** à **01:19**

Bonjour je me permet de laisser un message sur ce site pour avoir des conseil sur le marche a suivre au cas ou!!!

Je vous explique la situation.

Voila 5 ans que nous avons acheté une maison dans un petit village d'environ 600 habitants.
A peine arrivée ce fameux voisin nous accoste et nous fait par du fait qu'il faut se méfier du voisinage.
Je lui rétorque tout de suite que je souhaite être tranquille et que chacun à ces histoires.
Mais au fil de années il s'avère que je m'entends avec tous les voisinages sauf avec lui.

Monsieur le voisin semble faire partir de la haute société du village et ce permet lui et sa femme de balayer la saleté de sont trottoir devant ma propriété, de jeter par dessus le grillage de reste de pomme ou autre fuit, de ce plaindre de l'odeur d'une chèvre que j'avais et pour finir des aboiement de mon chien qu'il excite.

Exaspéré j'ai décidé d'installer des cameras de vidéo surveillance, filmant mon terrain.

J’ai déjà une preuve qu'il balaye sa saleté devant chez-moi. Il me reste les détritus et le fait qu'il excite mon chien.

Hier je décide d'aller le voir et de lui soumettre mon point de vue avec le chien.

Je lui explique qu'il serrait préférable d'arrêté d'excité mon chien, de ne pas lui crier dessus.
Mais visiblement celui-ci semble être vexé et me prend même pour un con!!!

Et me voila aux questions

Etant pour la paix des voisins je me pose la questions sur les recours que j'aurais si celui-ci décide de porter plainte pour nuisance en vers chien?
Si mes preuves vidéo sont recevables en cas de litige?

Je tiens à souligner que le chien dort dans la chaufferie la nuit et qu'il n'est pas méchant, même au contraire il demande qu’à jouer.

Vous remerciant

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés